



# L'HEMICYCLE

Bulletin d'information de l'Assemblée Nationale de Côte d'Ivoire #N°006// janvier-février-mars 2025



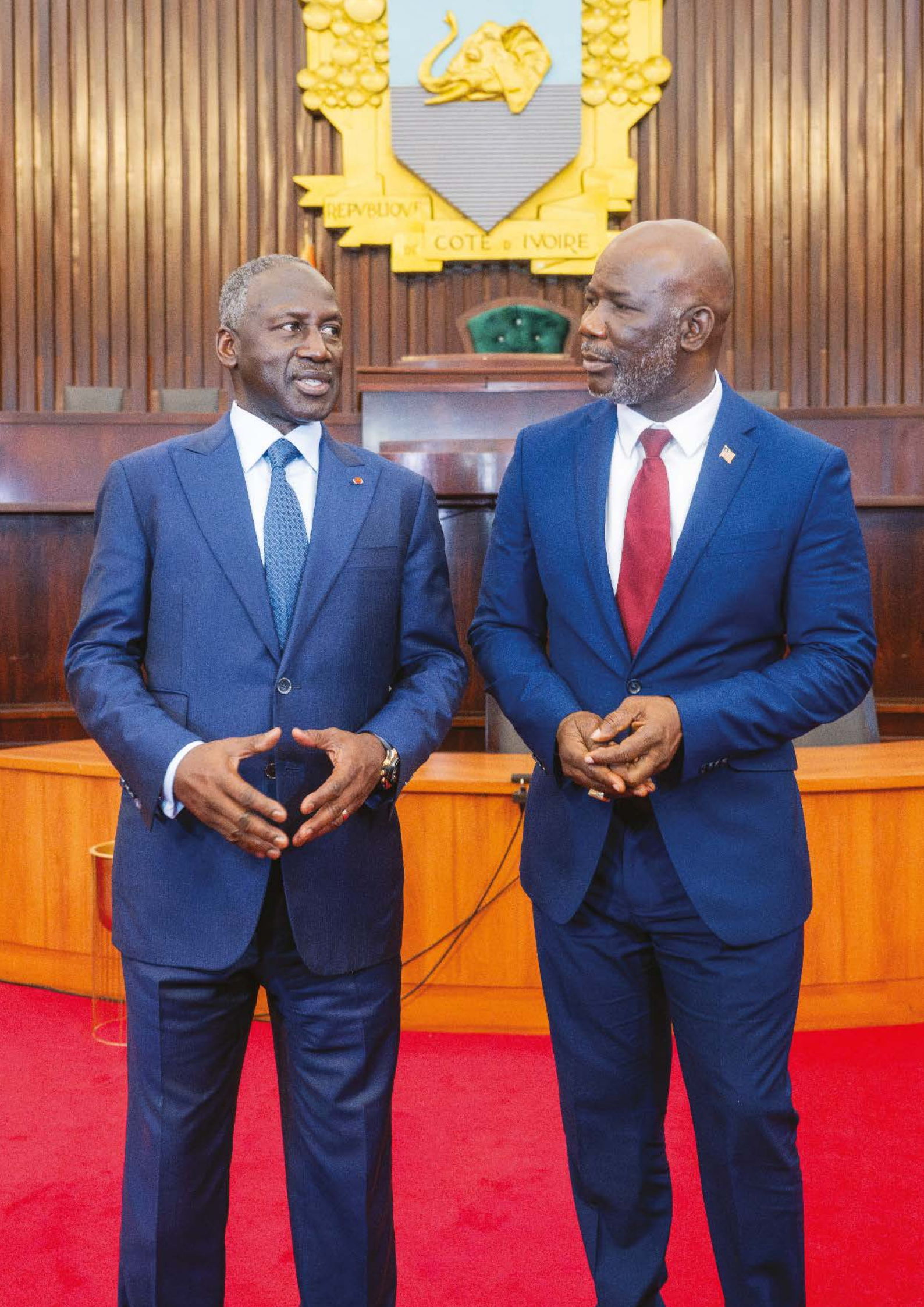
**La Côte d'Ivoire et le Libéria  
s'accordent pour renforcer  
leur coopération parlementaire**

**+ Contrôle parlementaire  
des objectifs de  
développement durable :**

Adama Bictogo à la tribune des Nations Unies.

**+ Ouverture de la première  
session ordinaire 2025 :**

Face aux prochaines échéances électorales, Adama Bictogo appelle les acteurs politiques à la maturité politique et démocratique.



# EDITORIAL



## L'Assemblée nationale au carrefour des grandes aspirations nationales

Conformément aux prescriptions constitutionnelles l'Assemblée nationale a entamé, le 20 janvier dernier en présence de plusieurs Présidents de Parlements de la CEDEAO, avec un sens renouvelé du devoir et de responsabilité.

Fidèle à sa mission constitutionnelle, elle demeure plus que jamais le creuset des attentes citoyennes et des défis majeurs de notre époque. En effet, en tant que représentant du peuple, l'Assemblée nationale a une compétence d'attribution constitutionnelle consistant à voter la loi, à consentir l'impôt, à contrôler l'action gouvernementale et à évaluer les politiques publiques. Ces missions font d'elle une vigie de la démocratie et des aspirations légitimes des populations.

À cet égard au cours de la 1ère session qui s'achève le 30 juin 2025, plusieurs projets de loi portant sur des secteurs clés de la vie nationale, notamment la

santé, l'économie, la justice, les droits de l'homme, l'environnement, l'emploi, l'agriculture ont été examinés avec minutie en commission avant d'être adoptés en séance plénière.

Cette session s'est tenue dans un environnement national marqué par la tenue en octobre prochain d'un scrutin majeur, celui de l'élection du Président de la République. Nonobstant le pluralisme politique, l'institution a toujours fonctionné en faisant prévaloir l'intérêt général, dans une ambiance de famille parlementaire telle que conçue par le Président Adama BICTOGO.

Ce numéro de votre magazine revient sur les temps forts de cette session, en mettant en lumière les travaux et la diplomatie parlementaires. Aussi, dans la dynamique du Parlement ouvert auquel l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire a adhéré, une rubrique est consacrée à la connaissance de l'Institution notamment le fonctionnement de certains de ses organes ■

# SOMMAIRE

Numéro 006 • janvier - février - mars 2025

Actualités P.05  
Au rythme du Président P.19



Gros plan P.29  
Diplomatie parlementaire P.33

Les organes de l'Assemblée nationale P.45  
Administration parlementaire P.49  
Infos personnel P.53



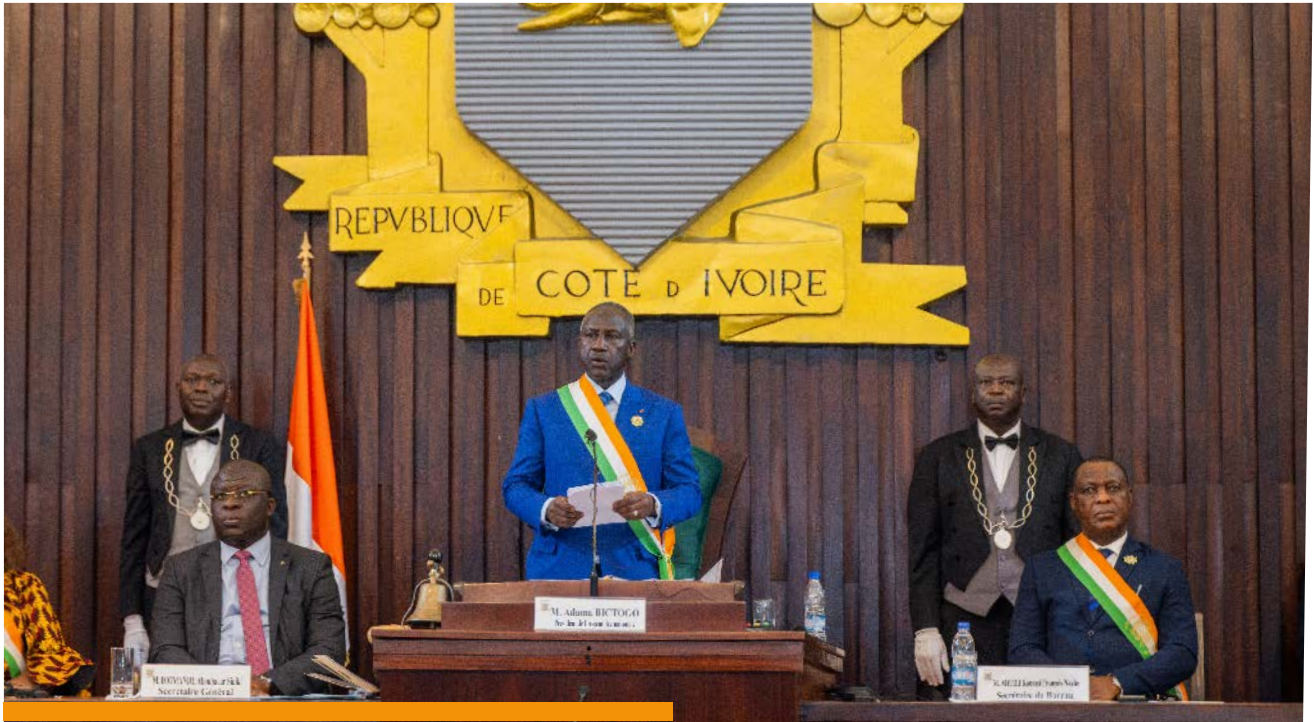
Directeur de la Publication  
**Aboubacar Sidiki DIOMANDÉ**

Rédacteur en chef  
**Akiepi Hervé KOUASSI**  
Directeur de l'information multimédia  
et des relations avec la presse

Equipe de rédaction et supervision  
**Akiepi Hervé KOUASSI**  
**Alexandre Fabrice AHUI,**  
**Ali Baba TIMITÉ**  
**Mme Boli Patricia**  
Service de la Communication  
institutionnelle

Concepteur  
**Claver Ilerson ATTÉ**  
Photographes  
**Mohamed Daniel CAMARA**  
**Seïbou TRAORÉ**





## Abidjan, le 20 janvier 2025 - Ouverture de la première Session Ordinaire 2025 **Discours prononcé par Monsieur Adama Bictogo, Président de l'Assemblée nationale**

*Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre des Sports et du Cadre de Vie, Représentant Son Excellence Monsieur le Président de la République ;*

*Madame la Présidente du Sénat ;*

*- Monsieur le Haut Représentant du Président de la République ;*

*- Madame et Messieurs les Présidents d'Institutions ;*

*- Monsieur le Président du Sénat de la République sœur du Nigéria ;*

*- Messieurs les Présidents des Assemblées nationales des pays frères du :*

- Ghana ;
- Bénin ;
- Togo ;
- Sénégal ;

*- Monsieur le 1er Vice-Président du Parlement de la Cedeao, représentant Madame la Présidente ;*

*- Mesdames et Messieurs les membres du gouvernement ;*

*- Madame et Messieurs les ministres, gouverneurs des districts autonomes ;*

*- Excellence Monsieur le Nonce apostolique ;*

*- Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et représentants des missions diplomatiques et consulaires ;*

*- Honorables députés, chers collègues ;*

*- Vénérables sénateurs ;*

*- Messieurs les officiers Généraux et officiers supérieurs des Forces armées nationales ;*

*- Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux ;*

*- Distingués chefs traditionnels et éminents guides religieux ;*

*- Chers amis des médias ;*

*- Mesdames et Messieurs ;*

Quelques semaines après la clôture de notre deuxième session ordinaire de l'année 2024, le 31 décembre dernier, nous voici de nouveau réunis

pour procéder à l'ouverture de la première session ordinaire de l'année 2025, conformément aux dispositions pertinentes de notre Loi fondamentale.

Je voudrais, avant tout propos, à l'orée de la nouvelle année, souhaiter, à toutes et à tous, mes vœux de paix, de santé inoxydable, de prospérité et de bonheur, tout le long de cette année. Que Dieu le tout puissant, dans sa grande générosité et sa miséricorde, nous accorde la sagesse et renforce notre amour commun pour notre patrie. Que la paix et la cohésion sociale soient au rendez-vous de nos espérances.

**Chers Collègues Députés,  
Mesdames et Messieurs,**

Cette année 2025 marque le dernier chapitre d'un mandat de représentation du peuple de Côte d'Ivoire à travers nos élections à l'issue du scrutin tenu le 6 mars 2021. Nous avons, tous autant que nous sommes, représenté avec loyauté et dévouement le peuple et servi notre

pays, la Côte d'Ivoire. Je voudrais vous féliciter pour cet engagement citoyen.

Je vous souhaite un bon retour au sein de notre hémicycle dans le cadre de la reprise de nos activités.

**Chers Collègues Députés,  
Mesdames et Messieurs,**

Une fois de plus, nous partageons la joie de ces retrouvailles avec d'illustres invités que nous prenons toujours plaisir à accueillir au sein de notre Institution et dont la distinguée présence est, pour nous, le témoignage de la confiance et du soutien constant apporté à notre Institution.

Qu'il me soit permis de saluer particulièrement certains de nos illustres invités en commençant par Son Excellence Monsieur Robert Beugré Mambé, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, ministre des Sports et du Cadre de Vie, représentant Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, président de la République de Côte d'Ivoire.

**Excellence Monsieur le Premier  
Ministre,**

La représentation nationale s'honore de votre première présence à l'une de ses cérémonies solennelles depuis votre accession à cette prestigieuse fonction. Je voudrais, au nom de mes collègues députés et en mon nom personnel, vous remercier de votre participation à la présente cérémonie en dépit des contraintes liées à votre agenda.

Je voudrais aussi vous réitérer ma grande amitié et ma fraternité et vous dire que votre présence à cette cérémonie est, pour nous, l'expression de l'intérêt que vous accordez à l'Assemblée nationale.

Je vous prie de bien vouloir traduire à Son Excellence Monsieur le président de la République, Alassane Ouattara, toute notre déférence ainsi que notre profonde admiration et notre infinie reconnaissance et gratitude pour sa constante sollicitude à l'endroit de

notre Chambre parlementaire.

**Madame la Présidente du Sénat,  
ma chère sœur,**

Je me réjouis de votre présence et vous renouvelle mes salutations fraternelles ainsi que ma gratitude pour votre soutien constant et votre présence assidue lors de nos cérémonies solennelles.

**Monsieur le Haut Représentant du  
Président de la République,**

Je vous remercie de votre présence à nos cérémonies et vous prie de recevoir nos salutations distinguées.

**Madame la Présidente du Conseil  
Constitutionnel,**

**Monsieur le Président de la Cour  
de Cassation,**

**Monsieur le Président du Conseil  
d'Etat,**

**Monsieur le Président du  
Conseil Economique, Social,  
Environnemental et Culturel**

**Monsieur le Grand Chancelier de  
l'ordre national,**

**Monsieur le Président de la  
Haute Autorité pour la Bonne  
Gouvernance,**

Je voudrais vous renouveler mes plus sincères remerciements pour la fidélité et la solidarité que vous ne cessez de témoigner à l'Assemblée nationale.

Votre présence continue à toutes nos activités traduit avec éloquence le parfait dialogue qui existe entre les Institutions de la République.

**Excellences Mesdames et  
Messieurs les Ambassadeurs  
et Représentants des missions  
diplomatiques et consulaires,**

Nous apprécions au plus haut point, votre amitié et votre appui aux institutions de la République et au peuple ivoirien. Je voudrais, au nom de l'Assemblée nationale et en mon nom propre, vous exprimer notre gratitude pour votre engagement en faveur du raffermissement des excellentes relations d'amitié et de

coopération que la Côte d'Ivoire entretient avec vos pays respectifs.

**Distingués Chefs Traditionnels et  
Eminents Guides Religieux,**

Je vous remercie de votre présence et votre participation continue aux cérémonies solennelles de l'Assemblée nationale. Je reste sensible à cette marque de confiance que vous nous démontrez.

**Honorables Députés,  
Mesdames et Messieurs,**

Cette rentrée solennelle, comme vous l'avez constaté, a un cachet bien particulier, non pas du fait de sa solennité mais du fait qu'elle enregistre la participation de cinq (5) Présidents de Parlement de pays frères et une délégation du Parlement de la Cedeao, qui ont bien voulu rehausser par leur présence cette cérémonie en répondant favorablement à notre invitation.

Je souhaite, en votre nom et en mon nom, à tous nos illustres invités, le traditionnel « Akwaba en terre ivoirienne » et émet le vœu que leur séjour au bord de la lagune Ebrié soit des plus agréables et mémorables.



Je me réjouis ainsi de la distinguée présence de mon frère et ami, Son Excellence Monsieur Godswill Akpabio, Président du Sénat du Nigéria, qui nous honore en ayant répondu favorablement à l'invitation à lui adressée.

**Monsieur le Président, cher frère,**

L'Assemblée nationale, par ma voix, s'honore de votre présence à la présente rentrée solennelle. Votre présence ne me surprend guère du fait des liens forts unissant nos deux personnes ainsi que nos deux Présidents de la République, Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara et Son Excellence Monsieur Bola Tinubu. Connaissant l'état dans lequel vous vous trouvez, je vous remercie de votre présence à la présente cérémonie.

Monsieur le Président, je voudrais singulièrement vous remercier d'être le trait d'union fort entre nos deux institutions qui partagent les mêmes ambitions au niveau régional.

Je voudrais à votre suite saluer la présence de Son Excellence Monsieur Alban Sumana Kingsford Bagbin, Président de l'Assemblée nationale du Ghana.

**Monsieur le Président, cher frère,**

Qu'il me soit d'emblée permis de vous féliciter pour votre réélection en qualité de Président de l'Assemblée nationale. Monsieur le Président deux étoiles.

Cher frère, du fait de l'excellence des rapports que nous entretenons, j'ai pris part, à votre invitation, du 05 au 08 janvier 2025, à l'investiture du nouveau Président de la République du Ghana, ainsi qu'à votre investiture après votre réélection en qualité de Président de l'Assemblée nationale.

C'est l'occasion pour moi de féliciter le peuple Ghanéen qui a traduit l'enracinement de la démocratie par des élections transparentes et apaisées.

Aujourd'hui, cher frère, vous êtes à nos côtés à Abidjan, perle des lagunes, pour la cérémonie d'ouverture de notre première session ordinaire de l'année. C'est assurément, un bel exemple de solidarité et de coopération parlementaire réussie. Je tiens à vous remercier très sincèrement pour cet

acte de fraternité.

**Distinguées Personnalités,  
Honorables Députés,  
Mesdames et Messieurs,**

Je salue également la présence amicale et fraternelle de Son Excellence Monsieur Louis Gbêhounou Vlavonou, Président de l'Assemblée nationale du Bénin.

**Monsieur le Président, cher frère,**

Votre présence en terre ivoirienne, à l'invitation de l'Assemblée nationale, est le témoignage de la fraternité et de la solidarité qui existent non seulement entre nos deux pays mais surtout entre nos deux institutions et nos deux chefs d'Etat.

A votre suite, je voudrais saluer la présence très appréciée de Son Excellence Kodjo Adedze, Président de l'Assemblée nationale du Togo.

**Monsieur le Président, cher frère,**

Merci pour l'honneur que vous nous faites d'avoir accepté notre invitation et surtout d'avoir effectué le déplacement d'Abidjan pour prendre personnellement part à l'ouverture de la 1ère session ordinaire de notre Chambre du Parlement au titre de l'année 2025.

Vous m'avez fait l'honneur et l'amitié en me conviant, le 1er octobre 2024, à l'ouverture de la deuxième session ordinaire de l'Assemblée nationale du Togo. Au cours de cette cérémonie, j'ai eu l'agréable occasion de prononcer devant mes pairs Députés de l'Assemblée nationale de la République sœur du Togo un discours. Cette démarche de courtoisie et d'amitié a mis en exergue la qualité de la coopération existante entre nos deux Chambres et nos deux Chefs d'Etat.

**Distinguées Personnalités,  
Chers Collègues Députés,**

Qu'il me soit permis de saluer Son Excellence Monsieur Malick Ndiaye, Président de l'Assemblée nationale du Sénégal.

**Monsieur le Président, cher frère,**

Je tiens, avant tout, à vous féliciter pour votre brillante élection en qualité de Député puis de Président de l'Assemblée nationale de la République sœur du Sénégal, le 02 décembre dernier. Votre accession à cette prestigieuse fonction est le signe de la confiance que vous témoignent vos pairs.

Je reste convaincu que votre vision de l'intégration africaine et de la coopération sous régionale sera un



atout précieux pour renforcer les liens séculaires qui unissent nos deux chefs d'Etat et nos peuples.

Nous serons à vos côtés pour vous accompagner, aussi bien sur le plan bilatéral que multilatéral, pour la réussite de votre mission.

**Honorables Députés,  
Mesdames et Messieurs,**

Ce haut panel de Présidents de Parlements voit la participation d'une délégation du Parlement de la Cedeao, conduite par son premier vice-président, l'Honorable Jibrin Barau.

**Monsieur le vice-Président, cher frère,**

Je vous remercie d'avoir honoré l'invitation que l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire vous a adressée. Je reste persuadé que la présence du Parlement de la Cedeao parmi nous aujourd'hui, témoigne de l'engagement continu de notre organisation sous régionale commune en faveur de l'intégration des peuples ainsi que votre contribution à la résolution des défis de la communauté.

**Chers Collègues,  
Distingués invités,  
Mesdames et Messieurs,**

Notre première session de cette année 2025 s'ouvre dans un environnement national marqué par la résilience de notre économie. En effet, nonobstant le contexte sous régional et universel globalement difficile, l'année 2024 a permis de maintenir nos efforts pour le développement de notre pays, grâce notamment à la consolidation de la paix, de la sécurité, au renforcement de la cohésion nationale et la culture du dialogue en toute circonstance. La Côte d'Ivoire continue ainsi de démontrer la robustesse de son économie grâce à un cadre macroéconomique solide et une gestion rigoureuse et saine de nos finances publiques, sous le leadership de Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara.

De ce fait, l'activité économique s'est améliorée, avec un taux de croissance du PIB évalué à 7% en 2025 contre 4,2% au niveau de la Cedeao.

L'année 2024 a aussi vu la poursuite des investissements dans les domaines portuaires, routiers, énergétiques, miniers, des Télécommunications, dans le système éducation-formation, en matière de santé, d'accès à l'électricité, à l'eau potable et au logement et en matière d'amélioration de l'environnement des affaires.

**Chers collègues,  
Distingués invités,  
Mesdames et Messieurs,**



L'année 2025 revêt un caractère particulier du fait de la tenue de scrutins majeurs à savoir les élections présidentielle et législative.

Ces élections doivent traduire la maturité politique et démocratique de notre belle Côte d'Ivoire.

J'invite donc tous les acteurs politiques ainsi que tous nos compatriotes à une conscience citoyenne afin que dans un élan de patriotisme que nous puissions offrir à la Côte d'Ivoire et à l'Afrique, des élections apaisées.

Je salue pour ce faire, le grand rassemblement républicain organisé, le 12 janvier dernier, par le Caucus des femmes pour la paix qui rappelait à juste titre à l'ensemble des Ivoiriennes et des Ivoiriens, la nécessité de la préservation de la paix.

**Honorables Députés,  
Distinguées Personnalités,  
Mesdames et Messieurs,**

Au plan international, la présente session s'ouvre dans un environnement marqué par la persistance des conflits armés et des violences de tous genres qui éprouvent plusieurs Etats et notre système de sécurité collective universelle et régionale et impactent en conséquence nos économies et le bien-être économique et social de

nos populations.

La guerre en Syrie, entre la Palestine et Israël, celle qui oppose la Russie à l'Ukraine, les actes terroristes dans le Sahel, au Nigeria et au Benin en sont une illustration et nous rappellent l'urgence du recours au règlement pacifique des différends internationaux et l'indispensable concertation internationale pour leur trouver une solution idoine et pérenne.

Pour ce faire, je reste, pour ma part, persuadé que la diplomatie parlementaire demeure un puissant outil à notre disposition.

A cet égard, la nouvelle session ordinaire qui s'ouvre sera l'occasion pour moi de renforcer mon engagement relativement à la mise en œuvre de la diplomatie parlementaire tant au niveau bilatéral que multilatéral, et œuvrer en tant qu'acteur de premier plan dans les discussions sur la promotion de la paix, de la démocratie et sur le climat.

Dans cette dynamique, je participerai le 12 février à la Réunion Préparatoire de la 3e Conférence des Présidents de Parlements de l'Union Interparlementaire, à New York, avant de me rendre, en avril, à la 150e Assemblée et réunions connexes de ladite organisation, prévue en Ouzbékistan.

Après des échanges avec la Présidente du Parlement européen, Madame Metsola Roberta, le 25 janvier 2024, j'ai proposé qu'il soit institué une plateforme d'échanges entre le Parlement Européen et les Présidents de Parlements africains notamment ceux de la Cedeao à l'effet de renforcer notre coopération et de promouvoir des solutions communes face aux défis globaux auxquels nous sommes confrontés.

La Présidente du Parlement européen a saisi cette opportunité et organisera, du 22 au 24 d'avril, une Conférence de haut niveau des Présidents de Parlements UE – Afrique à Bruxelles en Belgique.

Dans cette perspective, j'ai proposé et obtenu du Président du Sénat du Nigéria, la tenue, le 17 avril à Abuja d'une réunion de tous les Présidents de Parlements nationaux de la Cedeao, avant la conférence de Bruxelles. Par ailleurs, au mois de mai, je participerai à la 19e Conférence de l'UPCI, prévue se tenir en Indonésie. Enfin, je conduirai, en juillet, la délégation de l'Assemblée nationale à la 50e Assemblée plénière de l'APF, à Paris, puis à la 6e Conférence des Présidents de Parlements de l'UIP, à Genève.

***Distinguées Personnalités,  
Mesdames et Messieurs,***

L'Afrique de l'Ouest fait face à

plusieurs enjeux qui menacent la paix et la stabilité de nos Etats.

Face à ces défis, nous sommes tenus d'agir et de conjuguer tous nos efforts pour relever ensemble tous les défis de quelle que nature que ce soit qui se posent à nous dans notre sous-région.

Notre communauté de destin et notre histoire nous l'imposent.

Le sens de la responsabilité nous le commande.

Je reste, pour ma part, convaincu qu'avec la Cedeao nous avons la possibilité d'agir ensemble pour une Afrique de l'Ouest unie, stable et prospère.

***Mesdames et Messieurs,  
Distingués invités,  
Chers Collègues,***

Cette première session ordinaire de l'année 2025 s'ouvre avec vingt-cinq (25) projets de loi en instance sur le Bureau de l'Assemblée nationale au nombre desquels, neuf (09) projets de loi ordinaires, huit (08) projets de loi de ratification d'ordonnances et huit (08) projets de loi d'autorisation de ratification de conventions internationales. Ces projets de loi ont trait, entre autres, à l'exercice de la médecine, aux droits humains, aux changements climatiques, à la fiscalité et à l'activité industrielle.

Comme vous pouvez le constater, cette session sera l'objet d'intenses travaux.

Aussi, voudrais-je nous exhorter à examiner, comme à l'accoutumée, ces différents textes de loi avec intérêt, minutie, pertinence et rigueur afin d'y apporter éventuellement des amendements constructifs et améliorer leurs contenus au cours de nos travaux.

C'est l'occasion pour moi de remercier l'ensemble des Députés pour leur sens élevé de responsabilité dans le cadre de nos travaux. Je vous exprime toute ma gratitude pour les efforts consentis pour le bon fonctionnement de notre Institution.

***Chers Collègues,***

***Distingués invités,  
Mesdames et Messieurs,***

Je voudrais saluer l'accord de trêve conclu entre Israël et le Hamas. J'espère que cet accord sera une étape vers un cessez-le-feu définitif et le retour à la paix dans le Moyen-Orient.

J'ai une pensée profonde pour les victimes de l'incendie dévastateur aux Etats Unis d'Amérique, notamment en Californie.

***Distingués invités,  
Mesdames et Messieurs,***

Avec le nouveau cycle électoral qui va s'ouvrir, nous, Députés, en notre qualité de Représentants du peuple devront être des vecteurs de paix et d'apaisement. Nos mandants nous observent.

J'en appelle donc au sens de la responsabilité de chacun afin d'œuvrer à ce que ces scrutins se tiennent dans un climat apaisé.

C'est un engagement citoyen qui prend sa source dans la conscience citoyenne. J'en appelle à la résilience républicaine de nos concitoyens.

Je salue une fois de plus l'esprit de famille parlementaire qui anime chacune et chacun d'entre nous, et ce, dans le respect de nos différences, lors de nos traditionnelles séances en commission et en plénière.

Merci à l'ensemble des Députés qui ont adhéré à cette idée. J'en appelle à la transposition de cette famille parlementaire au plan national pour des élections apaisées.

C'est sur ces mots que je voudrais clore mon propos en vous renouvelant, à tous, mes vœux les meilleurs pour cette année 2025 et souhaiter bon retour à toutes les délégations des pays frères venues rehausser l'éclat de cette cérémonie.

***Vive la Coopération  
Interparlementaire !  
Vive l'Assemblée nationale !  
Vive la Côte d'Ivoire !  
Je vous remercie !***



## Activités Parlementaires

# Cérémonie d'ouverture de la première session ordinaire de l'Assemblée nationale - Janvier 2025

Le lundi 20 janvier 2025, l'Assemblée nationale a ouvert la première session ordinaire de l'année, marquée par une cérémonie solennelle qui a rassemblé des personnalités importantes, notamment des présidents d'assemblées nationales de pays frères et des représentants de la Cedeao.

L'événement a débuté par des discours chaleureux d'accueil, notamment celui de M. Adama Bictogo, président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire. Ce dernier a exprimé sa gratitude envers les invités, tout en soulignant l'importance de cette session dans un contexte marqué par des enjeux électoraux cruciaux pour le pays.

Les intervenants, dont M. Alban Kingsford Sumana Bagbin (Ghana), M. Louis Gbèhounou Vlavonou (Bénin), M. Kodjo Sevon-Tepe Adedze (Togo) et M. El Malick Ndiaye (Sénégal), ont tous salué les avancées de la Côte d'Ivoire et encouragé un climat de paix, particulièrement en cette année électorale. Ils ont rappelé les liens fraternels et historiques qui unissent leurs nations à la Côte d'Ivoire.

Le président Adama Bictogo a, quant à lui, mis l'accent sur les progrès économiques du pays, malgré un contexte régional difficile. Il a félicité les efforts continus pour maintenir la stabilité économique, avec une prévision de croissance du PIB de 7% pour 2025. Il a également lancé un appel à la responsabilité des acteurs politiques et des citoyens pour garantir des élections pacifiques et transparentes.

Dans ce cadre, le président a annoncé que la session débiterait avec l'examen de 25 projets de loi, dont des textes importants portant sur des

domaines tels que la fiscalité, les droits humains et l'environnement. Il a aussi évoqué l'importance de la diplomatie parlementaire pour résoudre les crises internationales, soulignant la solidarité entre les parlements africains et la coopération régionale sous l'égide de la Cedeao.

Enfin, dans un esprit de fraternité et de coopération interparlementaire, le président Bictogo a souhaité un avenir prospère pour la Côte d'Ivoire et l'Afrique de l'Ouest, incitant tous à travailler ensemble pour relever les défis politiques, économiques et sécuritaires de la région ■





## Ouverture de la session

# Les paroles marquantes des chefs de parlements invités d'honneur

**A** l'occasion de l'ouverture solennelle de la première session ordinaire de l'année législative 2025, plusieurs hautes personnalités nationales et internationales ont prononcé des discours forts, soulignant les enjeux démocratiques et régionaux majeurs de cette année électorale.

Dans son discours inaugural, M. Adama Bictogo, Président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, a appelé à des élections pacifiques et responsables :

**« Nous devons donner au monde l'image d'une Côte d'Ivoire apaisée, mature et résolument**

**ournée vers l'avenir. »**

Il a également insisté sur la nécessité d'un dialogue continu et d'une diplomatie parlementaire active :

**« Le Parlement ivoirien doit jouer sa partition dans les efforts régionaux et mondiaux pour la paix. »**



**M. Alban Bagbin, Président de l'Assemblée nationale du Ghana,** a mis l'accent sur la nécessité d'une réponse collective face aux défis sécuritaires et économiques :

**« Le Parlement du Ghana accorde une grande importance à cette relation et vous assure de son engagement à promouvoir un partenariat plus fort pour promouvoir la démocratie, la paix, le commerce et le développement pour nos pays respectifs. »**

**« Nous devons adopter une approche unifiée pour résoudre les conflits et prévenir l'instabilité, qui continue de miner la cohésion nationale à travers le continent. »**



**M. Malick Ndiaye, Président de l'Assemblée nationale du Sénégal**, a salué la stabilité politique de la Côte d'Ivoire et mis l'accent sur la jeunesse :

« C'est à une génération de rupture qu'il revient de redéfinir l'avenir de l'Afrique, par l'action, la justice et la solidarité. »

« L'alternance démocratique que nous avons connue en 2024 est la preuve que l'Afrique avance. »

**M. Kodjo Sévon-Tépé Adedzé, Président de l'Assemblée nationale du Togo**, a centré son intervention sur la paix et la cohésion sociale. Il a affirmé :

« Sans cohésion, il ne peut y avoir ni stabilité, ni développement durable. »

« La diplomatie parlementaire est un levier stratégique pour prévenir les conflits dans notre région. »



**M. Louis Gbéhounou Vlavonou, Président de l'Assemblée nationale du Bénin**, a insisté sur l'intégration sous-régionale comme moteur de développement :

« Le bien-être de nos peuples ne peut être assuré sans une CEDEAO forte, solidaire et proactive. »

Enfin **M. Godswill Obot Akpabio, Président du Sénat du Nigeria**, a salué la dynamique démocratique de la Côte d'Ivoire :

« Ce que nous observons ici est une démocratie en action, un exemple à suivre. »

« Nous devons faire des parlements ouest-africains les fers de lance de notre stabilité. »





## Activités Parlementaires

# Le calendrier des travaux parlementaires et la composition du nouveau Bureau de l'Assemblée nationale adoptés

La séance plénière tenue le mercredi 5 février a, à l'unanimité des députés présents, adopté le calendrier des travaux parlementaires pour la période allant du 5 février au 30 juin 2025. Ce calendrier, rappelons-le, a été proposé par la Conférence des Présidents réunie la veille pour son élaboration.

Tel qu'adopté, le calendrier prévoit 25 projets de loi, dont neuf (9) projets de loi d'autorisation de ratification de conventions, neuf (9) projets de loi de ratification d'ordonnances et sept (7) projets de loi ordinaires.

Outre le calendrier, la plénière a

également entériné la composition du Bureau renouvelé de l'Assemblée nationale, conformément à l'article 8, alinéa 3, du Règlement de l'Assemblée nationale, qui dispose : « Chaque année, l'Assemblée nationale procède au renouvellement du Bureau lors de la première séance plénière qui suit l'ouverture de la session ordinaire ». Ainsi, le Bureau de l'Institution, voté également à l'unanimité, se compose comme suit :

### I. PRÉSIDENT

M. Adama BICTOGO

### II. VICE-PRÉSIDENTS

M. DIAWARA Mamadou  
 Mme KAMARA Aminata épouse  
 TOUNGARA  
 M. KONATÉ Sidiki  
 M. FREGBO Guété Basile Mesmin  
 Mme YAO Patricia Sylvie  
 Mme BROU Adjoua Jeanne épouse  
 PEUHMOND  
 M. KAKOU Guikahué Maurice  
 M. OUEGNIN Georges Armand Alexis

M. TOURÉ Yacouba  
 M. WOÏ Méla Gaston Aimé  
 Mme N'ZI N'DA Affoué Éliane

### III. QUESTEURS

M. DIOMANDÉ Abdoulaye Karim  
 Mme TRAORÉ Maimouna épouse  
 TOURÉ  
 Mme KOUAMÉ N'Guessan Delphine  
 Marie Ange épouse N'DIA COFFI

### IV. SECRÉTAIRES

Mme Flanizara TOURÉ  
 M. Alain EKISSI  
 Mme VEDEA Blikan Elisabeth épouse  
 TÉHÉ  
 Mme TRAORÉ Mariame  
 Mme N'GUESSAN Affoué Jacqueline  
 M. AHUILI Kouassi François Naylor  
 Mme KASSI Ahoubé Joséphine  
 épouse KOUASSI  
 M. KONÉ Zana Moussa  
 M. SANGARÉ Yacouba  
 M. AKOTO Kouassi Olivier  
 Mme AKÉ Aké-Bié Marie  
 M. BREDOU Brédou Athanase





## Activités Parlementaires

### La plénière adopte huit projets de loi

Réunis en plénière le 19 mars 2025, les députés ont adopté huit projets de loi couvrant divers domaines stratégiques pour le développement de la Côte d'Ivoire.

Parmi ces textes de loi figurent quatre ratifications d'ordonnances présidentielles, portant notamment sur les organisations de la société civile, la gestion des zones industrielles, la réforme du Code des investissements et le Droit Unique de Sortie (DUS) sur les exportations d'anacarde. Ces mesures visent à renforcer la transparence, sécuriser les investissements et améliorer l'environnement économique.

Quatre projets de loi internationaux ont également été approuvés par les députés. Il s'agit de deux projets de loi de ratification des conventions n°122 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) sur la politique de l'emploi, et n°176 de l'OIT sur la sécurité et

la santé dans les mines, ainsi que de deux projets de loi d'autorisation : l'un portant sur la création de l'Organisation Interafricaine du Café (OIAIC) et l'autre sur la création de l'Organisation Internationale du Café (OIC).

Ces ratifications permettront à la Côte d'Ivoire de bénéficier d'une meilleure protection des travailleurs, d'un cadre favorable à la coopération économique et d'opportunités pour le développement du secteur du café. ■





## Activités Parlementaires

# Les parlementaires ivoiriens renforcent leurs capacités sur l'Outil de Suivi et de Redevabilité Climatique (CMAT)

Dans le cadre du renforcement des capacités des députés en matière de gouvernance climatique, le Réseau Africain des Parlementaires sur le Changement Climatique (ANPCO), en partenariat avec le Groupe d'Experts des Négociateurs Africains (AGNES), a ouvert, le jeudi, un atelier de formation sur l'Outil de Suivi et de Redevabilité Climatique (CMAT).

Cette session de formation, destinée aux membres de la Commission de la Recherche, de la Science, de la Technologie et de l'Environnement (CRSTE), vise à doter les parlementaires d'un instrument performant pour le suivi des politiques climatiques et l'évaluation de leur impact.

Dans son allocution, M. Guirieoulou Kohou Émile, président de la CRSTE et représentant du président Adama Bictogo, a exprimé la gratitude du

Parlement ivoirien à AGNES pour son accompagnement constant, en particulier depuis la création de l'ANPCO en septembre 2024 à Abidjan. Il a encouragé les parlementaires à s'impliquer pleinement dans les travaux, soulignant l'importance du CMAT dans le renforcement de la responsabilité et de l'efficacité des actions en faveur du climat. « J'ose espérer qu'au sortir de ces travaux, nous serons en mesure de combiner technologie numérique et expertise législative afin d'améliorer la responsabilité et l'efficacité de la gouvernance climatique au niveau national », a-t-il déclaré.

Le CMAT répond à un besoin urgent des parlementaires africains en matière de suivi et d'évaluation des politiques climatiques. Il constitue une plateforme innovante qui permet d'améliorer la transparence, la redevabilité et l'efficacité de l'action parlementaire en matière

de gouvernance climatique. Son objectif global est d'accompagner les parlementaires dans leurs fonctions législatives et de contrôle à travers trois axes majeurs : le renforcement de la surveillance, l'amélioration de la transparence et l'harmonisation de la gouvernance.

Ouvert jeudi, l'atelier a pris fin le vendredi 14 mars 2025 ■





## Activités Parlementaires

# Le Président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire à la 16<sup>e</sup> Conférence des Présidents d'Assemblées et de Sections de la Région Afrique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)

Le Président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, SEM. Adama BICTOGO, a participé le mardi 15 avril 2025 à la 16<sup>e</sup> Conférence des Présidents d'Assemblées et de Sections de la Région Afrique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), qui se tient à Brazzaville, en République du Congo.

La journée a débuté par la cérémonie d'ouverture, tenue dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale du Congo. Cette rencontre d'envergure a rassemblé les représentants de nombreux parlements africains autour d'une thématique essentielle :

« Parlements africains et Francophonie : quelles synergies pour la paix, la démocratie et le développement durable ? »

Ce fut un moment fort d'échange et de réflexion collective sur le rôle crucial des institutions parlementaires dans la promotion des valeurs francophones, du dialogue démocratique et d'un

développement harmonieux et inclusif pour notre continent.

La reprise des travaux a été marquée par un huis clos réservé aux Présidents et Chefs de délégation, suivi par la suite des échanges en séance plénière.

À l'ordre du jour des travaux figuraient les situations politiques dans les pays francophones d'Afrique ; Un point sur les transitions politiques en cours au Burkina Faso, au Gabon, en Guinée et au Mali, ainsi que l'actualité électorale, sociale et sécuritaire sur le continent. Le président Bictogo a lui, plaidé pour des élections apaisées dans les pays francophones où des élections sont prévues, et particulièrement en Côte d'Ivoire.

Les participants ont également suivi une présentation de l'expérience du Congo en matière de protection des forêts, conclue par la projection d'un documentaire sur l'engagement du Président de la République du Congo dans le cadre de la décennie africaine

et mondiale de l'afforestation et du reboisement.

La participation du Président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire à cette rencontre illustre son engagement en faveur de la coopération interparlementaire francophone, du dialogue politique en Afrique, et de la promotion des valeurs de paix, de démocratie et de solidarité au sein de l'espace francophone ■







# Au rythme du Président





## Action sociale/Ramadan 2025

### Le Président Adama Bictogo offre des vivres au COSIM

**A** l'occasion du mois de Ramadan, symbolisé par le jeûne, le Président Adama Bictogo a fait un don en vivres au Conseil Supérieur des Imams, des Mosquées et des Affaires Islamiques de Côte d'Ivoire (COSIM). Ce don, composé de 125 cartons de riz, 125 cartons de sucre, 63 cartons de lait et d'une enveloppe, a été réceptionné par le premier représentant de la communauté musulmane de Côte d'Ivoire, le Cheikh Aïma Ousmane Diakité.

Le Président de l'Assemblée nationale a indiqué que ce don est la marque de la solidarité prônée par l'islam. Il a sollicité du Cheikh et de tous les imams de Côte d'Ivoire des prières pour la paix et la quiétude dans le pays en cette année électorale. Pour sa part, le Cheikh Aïma Ousmane Diakité a transmis la gratitude de la communauté musulmane au

Président Adama Bictogo pour sa généreuse attention, qui témoigne de son amour et de sa considération pour les musulmans. « Par ce geste, vous montrez le bon exemple aux fidèles musulmans. Vous montrez également votre proximité avec les populations »,

s'est-il exprimé.

Au terme des échanges, les imams ont formulé des prières à l'endroit du Chef de l'État, Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, et pour qu'Allah garde et protège la Côte d'Ivoire et toutes ses populations ■





Ramadan 2025/Rupture collective du COSIM :

**Adama Bictogo prend part à la cérémonie**

Le Président Adama Bictogo a pris part, le 8 mars 2025, à la traditionnelle cérémonie de rupture collective du jeûne organisée par le Conseil Supérieur des Imams, des Mosquées et des Affaires Islamiques (Cosim).

Dans un cadre empreint de spiritualité et de fraternité religieuse, l'événement a enregistré une forte présence de personnalités de haut rang, dont le ministre de l'Intérieur, le

Général de Corps d'Armée Vagondo Diomandé, représentant le Président de la République, des membres du gouvernement, du corps diplomatique, ainsi que des dignitaires religieux.

Dans son allocution, le président du Cosim, Cheikhoul Aïma Ousmane Diakité, après avoir expliqué que le jeûne est « une prescription divine destinée à élever la piété du croyant ». Il a exhorté ses coreligionnaires à plus d'engagement et de solidarité : « La communauté musulmane a besoin

de ses élites pour bâtir une nation forte et prospère. Votre engagement est indispensable pour l'éducation, l'entrepreneuriat et la solidarité », a-t-il fait savoir.

Remerciant les présidents et représentants des institutions nationales et internationales présents à la cérémonie, Ousmane Diakité a exprimé la reconnaissance de la communauté musulmane nationale au Président Adama Bictogo pour son engagement permanent à leurs côtés.

Enfin, le président du Cosim a lancé un plaidoyer en faveur du financement de la Fondation Al-Bayane, média confessionnel musulman dédié à la prédication et à la cohésion sociale. Adama Bictogo a fait un don symbolique comme pour répondre à l'appel à la solidarité des élites musulmanes lancé par le guide de cette communauté ivoirienne.

Cette belle soirée, riche en prières, a pris fin sur les bénédictions faites par les imams en faveur de la paix et de la cohésion sociale ■





## Activités du Président

### Le président de l'Assemblée nationale participe au Forum national sur l'engagement citoyen et la bonne gouvernance

Le président de l'Assemblée nationale, M. Adama Bictogo, a pris part le lundi 10 mars 2025, dans un grand hôtel d'Abidjan, à la cérémonie d'ouverture de la première édition du Forum national

sur l'engagement citoyen et la bonne gouvernance.

Cette première édition, organisée par le Programme pays pour le renforcement des capacités (PPRC) en partenariat avec le Projet

d'Amélioration de la Gouvernance pour la Délivrance des Services de Base aux Citoyens (Paigds), et financée par la Banque mondiale, a pour objectif, selon les organisateurs, de mobiliser les énergies et les idées pour construire une Côte d'Ivoire plus démocratique, transparente et inclusive.



Le thème retenu pour cette année est : **« Enjeux et défis de la participation citoyenne dans l'action publique ».**

Cette rencontre sera animée par des panels échafaudés autour de huit axes clés, dont la participation citoyenne, la gouvernance locale, l'e-gouvernance et le développement durable.

Le forum a pris fin le 12 mars ■



## Coopération institutionnelle

### Adama Bictogo prend part à l'ouverture de la première session ordinaire du CESEC

Le Président Adama Bictogo a pris part à la cérémonie solennelle d'ouverture de la première session ordinaire du Conseil Économique, Social, Environnemental et Culturel (Cesec). C'était le jeudi 20 mars 2025, au siège de ladite institution.

Lors de son allocution d'ouverture, le Président du Cesec, Dr Aka Ouélé, a exprimé sa reconnaissance au Président de la République, Alassane Ouattara, pour la reconduction des membres du Bureau de l'Institution pour l'année 2025. Il s'est également réjoui de la remarquable mobilisation des présidents d'institutions. « Cela renforce notre conviction que la République obéit à la logique de solidarité et à la dynamique de coopération entre ses organes », a-t-il

évoqué.

Face à l'effervescence naissante due aux prochaines échéances électorales, le Président Aka Ouélé a indiqué « qu'il n'est point nécessaire de rappeler que la Côte d'Ivoire dispose aujourd'hui de toutes les ressources nécessaires pour montrer à la face du monde qu'elle ne renoncera nullement à la voie de la démocratie qu'elle s'est choisie, qu'elle ne renoncera pas à la voie de la paix qu'elle a empruntée. Cette paix reconquise patiemment, au prix de sacrifices et de renoncements... »

Relativement aux activités du Cesec, Aka Ouélé a dressé un bilan satisfaisant de la dernière session ordinaire, à savoir : l'adoption de trois avis portant sur des questions essentielles, notamment le numérique, l'économie et le développement

durable. En ce qui concerne les perspectives, Aka Ouélé a précisé que le Cesec poursuivra ses réflexions sur des sujets d'intérêt majeur pour la nation ■





## Activité du Président

### Adama Bictogo salue l'action du gouvernement en faveur du made in Côte d'Ivoire

La cérémonie d'ouverture de la 3<sup>e</sup> édition de la Foire du Made in Côte d'Ivoire (FOMCI 2025), qui s'est tenue ce mercredi 2 avril 2025, a été marquée par la présence distinguée du Président Adama Bictogo, en qualité de parrain de l'événement.

Accompagné d'une délégation de députés, le Président de l'Assemblée nationale a pris une part active à cette première journée, soulignant ainsi son engagement pour le développement des secteurs économiques stratégiques du pays, notamment la promotion des produits locaux.

Dans son discours, le Président Adama Bictogo a mis l'accent sur l'importance de cette foire, considérée comme une plateforme essentielle pour mettre en avant les produits fabriqués en Côte d'Ivoire. Il a rappelé que « cette foire est l'occasion idéale pour valoriser le savoir-faire local et renforcer

la compétitivité des entreprises ivoiriennes, dans le cadre des efforts continus du gouvernement pour l'industrialisation et la transformation des produits nationaux ».

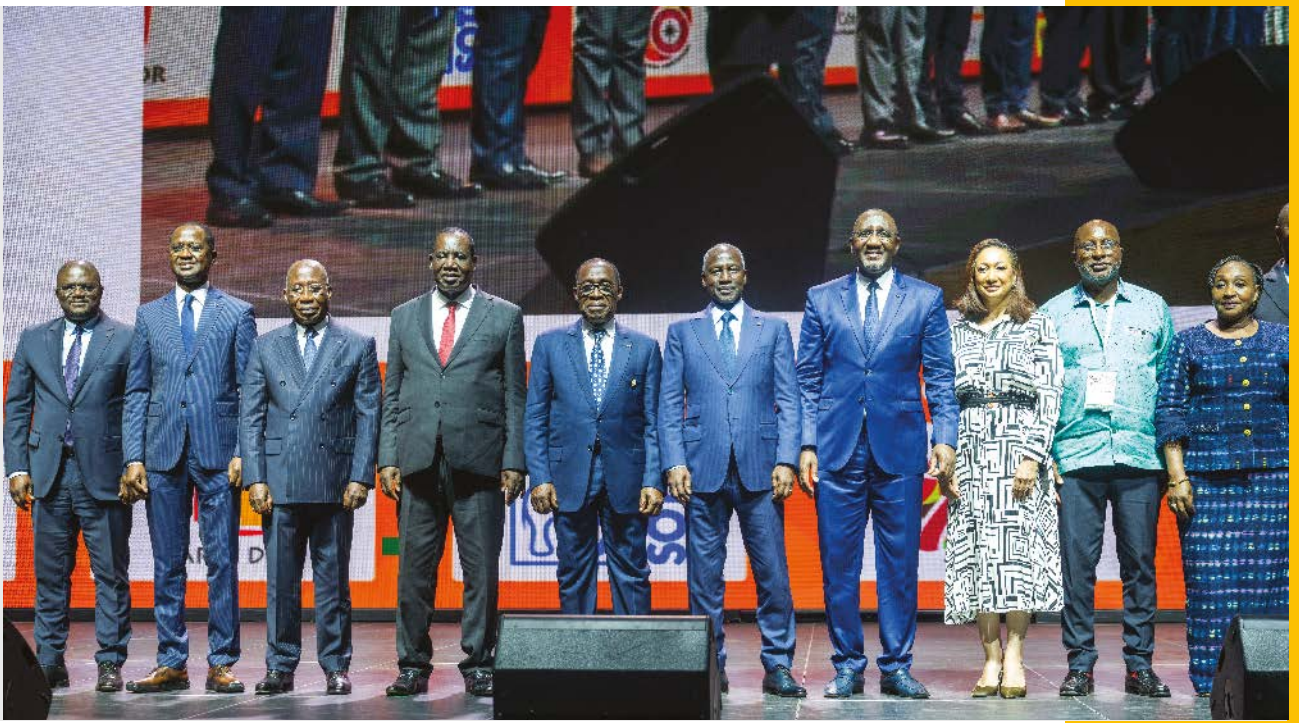
Le Président de l'Assemblée nationale a particulièrement insisté sur le rôle de la Côte d'Ivoire dans l'amélioration de sa balance commerciale, à travers la promotion de produits locaux de qualité.

Le Président Bictogo a également profité de l'occasion pour rappeler que la transformation des produits locaux doit être au cœur des priorités du pays, en particulier dans le cadre des politiques publiques visant à renforcer l'industrie nationale. Il a salué les initiatives de transformation du cacao, de l'anacarde et du textile, dont les capacités de production ont connu des améliorations notables, et a encouragé les acteurs locaux à maintenir une dynamique de

compétitivité et d'innovation.

Le parrain de la foire a aussi souligné que la compétitivité des produits ivoiriens dépend non seulement de la qualité et du prix, mais aussi de l'innovation. Il a rappelé que « la Côte d'Ivoire, sous le leadership du Président Alassane Ouattara, s'engage fermement à faire face aux défis globaux tout en restant fidèle à sa vision de transformation de





son économie ». Dans son allocution, le ministre du Commerce a salué la présence de Monsieur Adama Bictogo et a souligné l'importance du rôle des institutions publiques et des acteurs privés pour réussir cette transformation économique. Il a mis en exergue les engagements du gouvernement dans la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND) 2021-2025, notamment en ce qui concerne

l'industrialisation des secteurs stratégiques. Le ministre a également évoqué les multiples mesures de soutien aux PME, telles que la création d'un cadre réglementaire favorable et la mise en place de programmes d'accompagnement à l'internationalisation des entreprises locales. Le commissaire général de la foire, Monsieur Hermé Casablanca, a également pris la parole pour souligner

l'objectif central de cet événement, qui est de promouvoir les produits locaux, tout en favorisant une plus grande compétitivité et innovation au sein du secteur privé. Il a salué les autorités présentes, en particulier le Président Adama Bictogo, pour leur soutien constant aux initiatives visant à renforcer le tissu économique national. La cérémonie d'ouverture a également été marquée par la présence des personnalités institutionnelles, telles que M. Aka Ouélé, Président du Conseil Économique, Social, Environnemental et Culturel (CESEC), M. Ahoua Ndoli, Inspecteur général d'État, ainsi que plusieurs ministres, parmi lesquels le ministre des Affaires étrangères et la ministre de la Culture et de la Francophonie. En compagnie de la délégation de députés, le parrain de l'événement a pris le temps de visiter plusieurs stands d'exposants, s'imprégnant de la diversité des produits et des initiatives locales. Ce moment de visite a permis au Président Bictogo de constater de visu l'ampleur des progrès réalisés dans les secteurs de l'agro-industrie, du textile et d'autres industries ivoiriennes. Son engagement direct auprès des exposants a souligné son soutien aux initiatives locales et son intérêt pour l'essor du secteur privé ■





## Solidarité

### Le Président de l'Assemblée nationale présente ses condoléances à la Nonciature Apostolique suite au décès du Pape François.

Dans la matinée du jeudi 24 avril 2025, Son Excellence Monsieur Adama BICTOGO, Président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, s'est rendu à la Nonciature Apostolique d'Abidjan pour présenter ses condoléances officielles suite au décès de Sa Sainteté le Pape François.

Accompagné d'une délégation de députés, le Président Adama BICTOGO a été accueilli à son arrivée par le Nonce Apostolique en Côte d'Ivoire, Monseigneur Mauricio Rueda BELTZ. Dans une atmosphère chargée de solennité et de recueillement, la délégation parlementaire a exprimé sa compassion et sa solidarité envers la communauté catholique, tant nationale qu'internationale.

Au cours d'un entretien avec Monseigneur Mauricio Rueda BELTZ, le Président de l'Assemblée nationale a salué la mémoire du Souverain

Pontife, rappelant son engagement constant en faveur de la paix, de la justice sociale, de la dignité humaine et du dialogue interreligieux. Monsieur Adama BICTOGO a souligné l'empreinte spirituelle profonde laissée par le Pape François à travers ses actions et ses enseignements, qui continueront d'inspirer les générations futures.

À l'issue de cet échange, Son Excellence Monsieur Adama BICTOGO a signé le livre d'or de la Nonciature, rendant un hommage appuyé à celui qui a marqué son pontificat par une approche humaniste et résolument tournée vers les plus vulnérables.

Pour mémoire, Sa Sainteté le Pape François est décédé le 21 avril 2025, à l'âge de 88 ans, à la Résidence Sainte-Marthe au Vatican. Figure majeure de l'Église catholique contemporaine, il a souhaité, selon sa dernière volonté,

être inhumé de manière simple à la Basilique Sainte-Marie-Majeure de Rome, en Italie, où il repose depuis le 26 avril 2025.

À travers cette démarche, l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, par la voix de son Président, témoigne de son attachement aux valeurs universelles de fraternité, de paix et de solidarité promues par le défunt Pontife ■





## Jeûne chrétien

### Adama Bictogo en visite de courtoisie chez Dogbo

Le président de l'Assemblée nationale, Adama Bictogo, a rendu le 13 mars 2025, une visite de courtoisie à Dogbo Cardinal Bessi Ignace à Cocody, accompagné d'une délégation de députés. Cette rencontre, marquée par un esprit de fraternité, intervient en pleine période de carême chrétien et de jeûne musulman, moments de partage et de solidarité en Côte d'Ivoire.

À l'issue de l'entretien, Dogbo Cardinal Bessi s'est dit honoré par cette démarche. « Cette visite traduit parfaitement l'esprit de communion entre chrétiens et musulmans en cette période particulière », a-t-il déclaré.

Adama Bictogo, quant à lui, a souligné l'importance des valeurs spirituelles et du rôle des guides religieux dans la préservation de la paix, notamment en cette année électorale. « Nous avons besoin de prière, encore plus cette année. La paix doit être au cœur de chaque décision », a-t-il insisté.

Rappelant la laïcité de l'État ivoirien,

le président de l'Assemblée nationale a mis en avant l'unité interreligieuse comme fondement de la cohésion sociale. Il a également évoqué sa récente visite au Cheick Aïma du Cosim, affirmant que le dialogue entre

leaders religieux renforce l'harmonie nationale.

À cette occasion, il a fait des dons au guide religieux en signe de solidarité ■

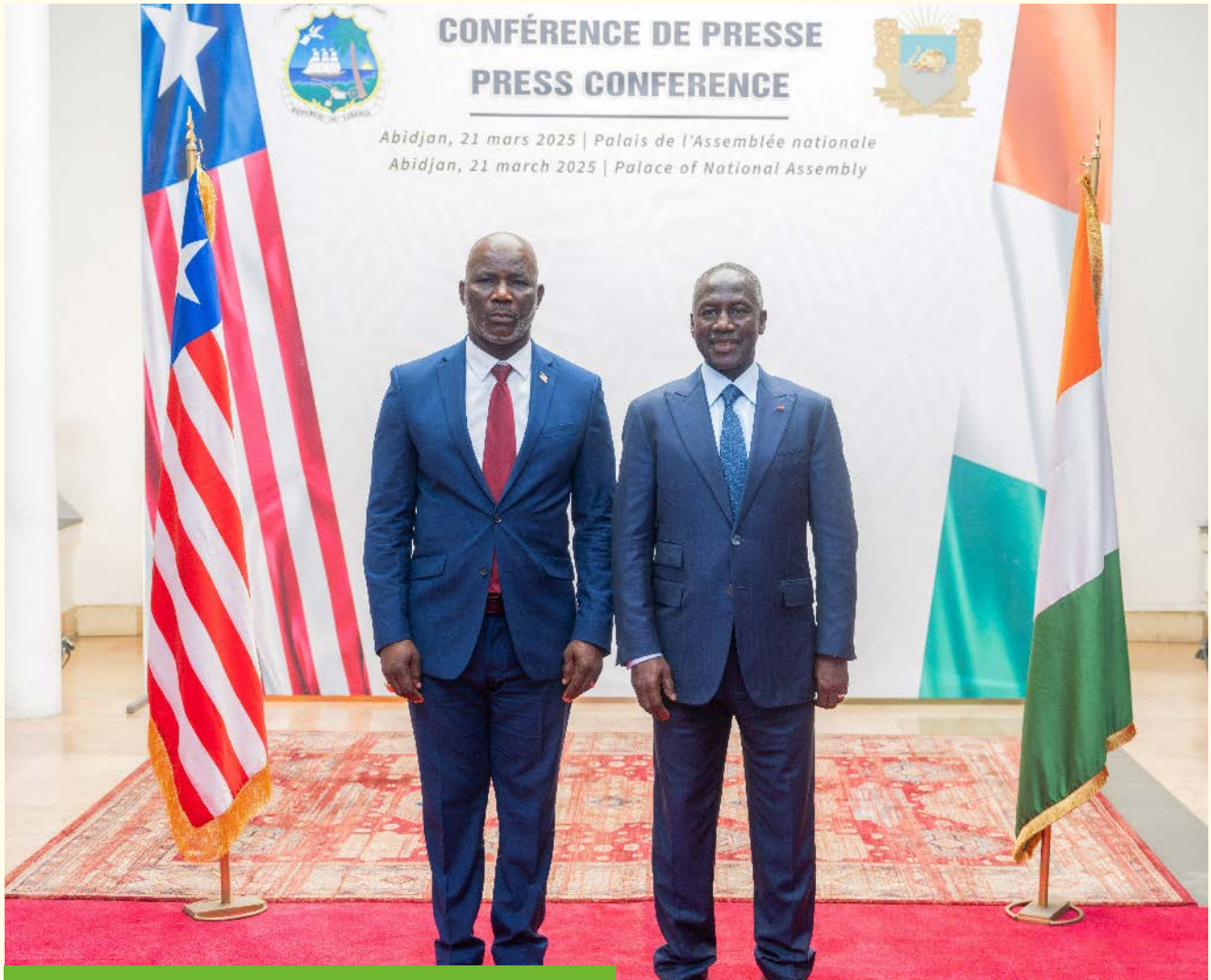






# Gros plan





## PAN LIBERIA

### **Le Président de l'Assemblée nationale du Liberia, Monsieur Richard Nagbe KOON, a effectué du 20 au 23 mars 2025 une visite d'amitié et de travail en Côte d'Ivoire.**

Cette visite s'inscrit, d'une part, dans le cadre du renforcement des relations bilatérales entre la République du Liberia et la République de Côte d'Ivoire, et d'autre part, dans le cadre du renforcement des relations interparlementaires entre les Assemblées nationales des deux pays.

Au cours de son séjour, le Président de l'Assemblée nationale du Liberia a été reçu par son homologue ivoirien, Monsieur Adama Bictogo, le vendredi 21 mars 2025, au Palais de

l'Assemblée nationale.

Les deux hautes personnalités parlementaires ont eu une séance de travail élargie à leurs délégations respectives le vendredi 21 mars 2025, au Palais de l'Assemblée nationale. Cette séance de travail a été suivie d'un point de presse conjointement animé par les deux personnalités.

Élu le 21 novembre 2024, Richard Nagbe Koon est le président de la Chambre des Représentants de la 55e législature de la République du Liberia. ■



## La Côte d'Ivoire et le Liberia d'accord pour le renforcement de la coopération parlementaire.

Arrivé le jeudi 20 mars 2025 en fin de matinée à Abidjan, le président de l'Assemblée nationale du Liberia, l'Honorable Richard Nagbe Koon, a rendu visite le lendemain à son homologue ivoirien, M. Adama Bictogo, avec qui il a eu une séance de travail dans la perspective d'un renforcement de la coopération parlementaire entre les deux États.

C'est sur le coup de 10 heures que la délégation libérienne, conduite par son président, M. Richard Nagbe Koon, a rencontré à la Rotonde la partie ivoirienne, avec à sa tête M. Adama Bictogo.

Le chef du Parlement ivoirien a exprimé la gratitude de l'Institution à l'endroit de son homologue, qui foulait le sol ivoirien pour la première fois. Au cours

des échanges, M. Bictogo a souligné la nécessité de faire revivre l'Union du Fleuve Mano, qui réunit la Côte d'Ivoire, le Liberia, la Sierra Leone et la Guinée. «Les ministres des quatre États membres peuvent se réunir, tandis que les présidents des Assemblées peuvent en faire autant dans le cadre d'un mini-sommet», a suggéré M. Adama Bictogo. Il a ensuite chargé M. Richard Koon de créer un cadre de rencontre entre les présidents des Parlements des États membres de l'Union du Fleuve Mano.

Au sortir de la séance de travail, M. Koon s'est prêté aux questions de la presse. «Ma présence ici se justifie par le besoin de renforcer les relations entre les États membres de l'Union du Fleuve Mano», a-t-il indiqué d'entrée, avant de préciser : «Nos deux pays partagent

des similitudes en ce qui concerne les échanges transfrontaliers, la sécurité et la culture», d'où la nécessité de renforcer la coopération entre la Côte d'Ivoire et le Liberia, qui entretiennent «d'excellentes relations depuis le début des années 60».

Concernant la mission qui lui a été confiée par le président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, M. Richard Koon l'a accueillie avec plaisir et a pris l'engagement de s'y atteler dès son retour au pays.

M. Bictogo a ensuite conduit ses hôtes du jour dans les locaux de l'Assemblée nationale pour une visite guidée.

L'Honorable Koon a été élu le 21 novembre 2024, président de la 55e Législature de la République voisine du Liberia ■







# Diplomatie parlementaire





## Diplomatie parlementaire

# Le Président de l'Assemblée nationale reçoit l'Ambassadeur d'Espagne

Le Président de l'Assemblée nationale a reçu en audience l'Ambassadeur d'Espagne en Côte d'Ivoire, Son Excellence M. Guillermo Marín Gorbea.

À l'issue de la rencontre, le diplomate espagnol a exprimé sa reconnaissance pour l'accueil chaleureux réservé par le Président Adama Bictogo. « C'est un véritable honneur de rencontrer une personnalité de si haut rang, représentant le peuple ivoirien », a-t-il déclaré. Il a également salué la qualité des relations bilatérales entre les deux pays et mis en avant les nombreuses opportunités de coopération dans divers domaines.

Par ailleurs, Guillermo Marín Gorbea a

remis au Président Bictogo un exemplaire de la Nouvelle Stratégie espagnole pour l'Afrique, récemment adoptée par le gouvernement espagnol. Ce document met en lumière l'importance stratégique de l'Afrique, en particulier de l'Afrique de l'Ouest et de la Côte d'Ivoire, en tant que modèle de stabilité, de démocratie et de prospérité.

« **L'Espagne reconnaît le rôle exemplaire de la Côte d'Ivoire sur le continent et souhaite renforcer davantage la coopération, pour le bénéfice mutuel de nos deux nations. Ce qui est bon pour la Côte d'Ivoire est également bénéfique pour l'Espagne** », a-t-il conclu ■





## Séance de travail entre l'Assemblée nationale et une délégation de parlementaires britanniques

### Le retour de l'ambassade britannique en terre ivoirienne et la reprise des vols directs au centre des échanges

Le Président Adama Bictogo, entouré des vice-présidents de l'Assemblée nationale, a eu une séance de travail le 17 février 2025, avec une délégation de parlementaires britanniques conduite par M. Tanmanjeet Singh Dhési, homme politique, membre du parti travailliste, et député à la Chambre des communes. Ensemble, les deux délégations ont passé en revue leurs relations bilatérales et examiné la question du multilatéralisme.

Au cours des échanges, Adama Bictogo a évoqué la vision de l'Assemblée nationale. Il a expliqué à ses hôtes que celle-ci repose sur trois axes principaux, dont le socle reste la diplomatie parlementaire. Il a souligné la nécessité de renforcer les relations interparlementaires. Selon lui, au-delà de la diplomatie étatique traditionnelle, la mutualisation des efforts des parlements du monde contribuera de manière significative à la résolution de

nombreux défis. Dans cette optique, le Président Bictogo a plaidé pour le retour de l'Ambassade du Royaume-Uni en Côte d'Ivoire ainsi que la reprise des vols commerciaux directs.

Concernant l'actualité internationale, le président du parlement ivoirien a dénoncé les situations socio-politiques chaotiques dans certaines régions du monde. Il a rappelé la guerre en République Démocratique du Congo, la guerre russo-ukrainienne, la crise financière internationale, ainsi que le changement climatique. Face à ces turbulences, Adama Bictogo a exprimé le souhait d'une synergie entre les deux parlements pour un développement de la paix durable, en s'inspirant du modèle de stabilité du Royaume-Uni.

Quant à M. Tanmanjeet Singh Dhési, il a indiqué que ces échanges étaient opportuns, car ils contribuent à consolider les relations entre les deux nations. Il a estimé que ce type de

dialogue rapprochera l'expertise britannique pour une meilleure coopération dans le domaine agricole.

Singh Dhési s'est, par ailleurs, dit admiratif du modèle ivoirien en matière sécuritaire : « Malgré les attaques terroristes à ses frontières, la Côte d'Ivoire a réussi à maintenir un niveau de stabilité », a-t-il souligné. Il a également souhaité que les deux Assemblées travaillent ensemble pour l'éradication du paludisme en Afrique ■





**Contrôle parlementaire des objectifs de développement durable :**

## **Adama Bictogo à la tribune des Nations unies**

**D**u 12 au 14 février 2025 s'est tenue au siège de l'Onu à New York, la troisième réunion du Comité préparatoire de la Conférence mondiale des Présidents de parlement et l'Audition parlementaire de l'Union Interparlementaire (UIP).

L'un des moments très attendus de ces assises est l'importante intervention du Président Adama Bictogo sur le thème « Contrôle parlementaire des Objectifs de développement durable : l'institutionnalisation inachevée », lors des discussions du jeudi 13 février 2025. Celles-ci se sont déroulées dans le cadre de l'audition parlementaire organisée cette année autour du thème « Intensifier l'action en faveur des Objectifs de développement durable : le financement, les institutions et la politique ».

Ces discussions, qui constituaient une occasion unique pour les dirigeants parlementaires de renforcer la contri-

bution de leurs États aux débats sur le multilatéralisme, la coopération parlementaire et les défis mondiaux liés au développement durable, ont permis à Adama Bictogo de partager, avec l'ensemble des participants, les initiatives prises par l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire en matière de gouvernance et de développement.

Prévue sur deux jours, l'Audition parlementaire a mis un accent particulier sur le financement et les réformes nécessaires à la mise en œuvre des ODD d'ici 2030. Elle a abordé également des sujets cruciaux tels que la mobilisation des ressources nationales, la réforme fiscale, la coopération pour le développement et la gestion de la dette publique. Une attention particulière a été portée à la manière dont les parlements pourraient mieux contrôler les budgets et garantir une allocation efficace des ressources pour accélérer la réalisation des ODD.

Quant à la réunion du Comité préparatoire, qui s'est tenue le 12 février 2025, elle a permis aux membres de finaliser la structure et les thèmes de la sixième Conférence mondiale des Présidents de parlement, prévue en juillet 2025.

Cette session a été marquée par un échange stratégique avec le Secrétaire général de l'Onu et l'examen du programme révisé de la conférence, du projet de règlement ainsi que de la déclaration de haut niveau ■





## Diplomatie parlementaire / Auditions parlementaires aux Nations unies

### Adama Bictogo plaide pour un contrôle parlementaire renforcé des Odd

Dans le cadre de la 3e réunion préparatoire de la 6e Conférence mondiale des présidents de parlement et des auditions parlementaires aux Nations unies, le Président de l'Assemblée nationale, M. Adama Bictogo, a participé à plusieurs sessions stratégiques à New York.

Le point d'orgue de la participation de M. Bictogo a été son intervention le jeudi 13 février 2025, lors de la session dédiée au thème « **Contrôle parlementaire des Odd : l'institutionnalisation inachevée** ».

Dans son allocution, Adama Bictogo a souligné le rôle primordial des parlements dans la supervision de la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD), insistant sur l'importance d'une institutionnalisation effective pour garantir la transparence et l'efficacité des politiques publiques. Il a rappelé les efforts déployés par l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire pour aligner les lois et les allocations budgétaires sur les priorités du développement durable,

à travers des actions concrètes telles que la veille budgétaire, les missions d'évaluation sur le terrain et l'adoption de lois favorisant l'inclusion sociale et la protection de l'environnement.

Il a plaidé pour un renforcement des mécanismes de contrôle parlementaire et une coopération internationale plus inclusive, tout en insistant sur la nécessité d'une meilleure implication des pays du Sud dans l'élaboration des règles mondiales.

Cette session a permis aux différents intervenants de proposer des pistes pour renforcer les pratiques parlementaires en faveur des Odd, notamment par la mise en place d'indicateurs communs et une meilleure collaboration entre parlements et gouvernements.

Outre sa participation très remarquée à cette session consacrée au contrôle parlementaire des Odd, M. Adama Bictogo a également pris part à plusieurs autres panels portant sur des sujets essentiels, tels que la mobilisation des ressources nationales

pour les Odd et la coopération pour le développement. Il participera à d'autres panels, notamment celui sur le rôle des investissements privés et des réformes fiscales dans l'atteinte des objectifs de l'Agenda 2030.

Interrogé sur son avis concernant les assises en cours, le Président de l'Assemblée nationale a confié : « Ces échanges ont renforcé l'idée qu'un contrôle parlementaire rigoureux et une gouvernance inclusive restent des leviers fondamentaux pour accélérer la réalisation des Odd. » ■





New York, le 12 février 2025

## Participation du Président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire à la troisième réunion du Comité préparatoire de la sixième Conférence mondiale des présidents de parlement.

Le Président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, S.E.M. Adama Bictogo, présent à New York, a participé dans la matinée du 12 février à la réunion du Comité préparatoire de la Conférence mondiale des Présidents de Parlement, au siège des Nations unies.

Cette réunion qui visait à finaliser la structure et les thèmes de référence de la sixième Conférence mondiale des présidents de parlement, prévue en juillet 2025, a été marquée par un échange stratégique avec le Secrétaire général de l'Onu et l'examen du programme révisé de la conférence, du projet de règlement ainsi que de la

déclaration de haut niveau.

Le 13 février, le Président Bictogo a participé à l'audition parlementaire organisée par l'Union interparlementaire (UIP) en collaboration avec les Nations unies, sous le thème : « Intensifier l'action en faveur des objectifs de développement durable : le financement, les institutions et la politique ».

La participation de M. Adama Bictogo à ces assises témoigne de l'engagement de la Côte d'Ivoire à contribuer activement aux discussions internationales sur le multilatéralisme, la coopération parlementaire et les défis mondiaux liés au développement durable ■





New York, le 12 février 2025

## Participation du Président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire à l'Audition parlementaire des Nations Unies - Un engagement renouvelé pour les ODD.

S.E.M. Adama Bictogo, Président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, a pris part le jeudi 13 février 2025 à l'Audition parlementaire organisée par l'Union interparlementaire (UIP) en collaboration avec les Nations Unies, au siège de l'ONU à New York.

Placée sous le thème « **Intensifier l'action en faveur des objectifs de développement durable : le financement, les institutions et la politique** », cette rencontre a rassemblé des dirigeants parlementaires du monde entier afin de débattre des stratégies à mettre en œuvre pour accélérer la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Après les remarques de bienvenue de S.E.M. Philemon Yang, Président de l'Assemblée générale des Nations unies, et de Dr Tulia Ackson, Présidente de l'Union interparlementaire, les échanges ont porté sur plusieurs thématiques essentielles, notamment sur la mobilisation de la volonté politique pour les ODD, sur le contrôle parlementaire des ODD et l'institutionnalisation inachevée, session au cours de laquelle S.E.M. Adama Bictogo a présenté les initiatives prises par l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire en matière de gouvernance et de développement durable.

Il a assuré que l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire réaffirme son

engagement en faveur des ODD et de leur mise en œuvre effective. Le contrôle parlementaire est un levier essentiel pour garantir la transparence



et l'efficacité des politiques publiques en lien avec l'Agenda 2030.

L'audition parlementaire a permis de souligner l'importance du suivi rigoureux des engagements gouvernementaux à travers l'évaluation des politiques publiques et l'alignement budgétaire sur les priorités du développement durable, le renforcement des mécanismes de contrôle parlementaire pour une mise en œuvre plus efficace et accélérée, l'établissement d'indicateurs et de critères d'évaluation applicables à tous, par tous et pour tous.

Dans sa contribution au débat, S.E.M. Adama Bictogo a mis en avant les initiatives concrètes menées par l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, notamment la veille budgétaire : alignement des allocations sur les priorités de l'Agenda 2030, les auditions et interpellations des membres du gouvernement : suivi de l'exécution des engagements pris, les missions parlementaires sur le terrain : évaluation de l'impact des politiques publiques dans des secteurs clés tels que l'éducation, la santé et les infrastructures rurales, le renforcement du cadre législatif : adoption de lois favorisant la protection de l'environnement et

l'entrepreneuriat féminin pour un développement inclusif et durable, les rapports périodiques et échanges internationaux : partage des meilleures pratiques et renforcement des capacités de contrôle parlementaire.

Selon lui, les défis à relever pour un suivi parlementaire efficace sont l'accès aux données fiables et actualisées d'où la nécessité de renforcer les capacités de collecte et d'analyse des informations sur les Odd, le financement durable des politiques de développement : ? **« Il nous faut explorer des mécanismes innovants tels que les partenariats public-privé et les financements internationaux, l'implication citoyenne et locale, renforcer le dialogue avec les collectivités territoriales et la société civile pour une meilleure appropriation des Odd »**, a-t-il déclaré.

Enfin, le Président Bictogo a livré un plaidoyer en faveur d'une gouvernance mondiale plus équitable. En effet, il a plaidé pour une coopération internationale renforcée afin d'accélérer la mise en œuvre des Odd. Il a indiqué que cela passe par une transparence accrue et

une meilleure inclusion des pays du Sud dans l'élaboration des règles internationales, par la promotion du commerce équitable comme condition essentielle à l'atteinte des Odd, et par un dialogue renforcé sous l'égide des Nations unies pour transformer les engagements en actions concrètes.

**« Ce qu'il faut retenir, c'est que l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire demeure un acteur engagé pour l'accélération de la réalisation des Odd. Un Parlement fort et impliqué est un moteur incontournable du développement durable »**, a-t-il conclu.

Sur le sol américain depuis le mardi 11 février, S.E.M. Adama Bictogo a eu une série d'échanges avec des personnalités politiques et des représentants d'institutions internationales en prélude à l'Audition parlementaire des Nations unies.

Il a participé à plusieurs réunions dont celle du Comité préparatoire de la Conférence mondiale des Présidents de Parlement, au siège des Nations unies ; réunion qui visait à finaliser la structure et les thèmes de la sixième Conférence mondiale des présidents de parlement, prévue en juillet 2025 ■





150<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP :

## Le Président Adama Bictogo plaide pour une justice sociale comme levier de développement

**D**ans le cadre de la 150<sup>e</sup> Assemblée de l'Union Interparlementaire (UIP), qui se tient du 5 au 9 avril 2025 à Tachkent, en Ouzbékistan, le Président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, Son Excellence Monsieur Adama Bictogo, a prononcé un discours lors du débat général sur le thème : « L'action parlementaire en faveur du développement social et de la justice sociale ».

Dans son intervention, SEM Adama Bictogo a souligné la responsabilité fondamentale des parlements dans la construction d'un développement équitable, fondé sur la justice sociale.

**« Cette thématique nous invite à réfléchir sur la manière dont nous, parlementaires, en vertu de la confiance qui nous a été accordée par nos mandants, pouvons, à travers nos missions, contribuer au développement social et à la justice sociale. »**

Il a appelé ses pairs à légiférer en faveur de l'accès équitable à l'éducation, à l'emploi, à la dignité humaine, à l'égalité des chances et à la réduction des inégalités, notamment envers les

jeunes et les personnes vulnérables.

**« La justice sociale ne doit pas être une simple ambition, mais une réalité tangible pour nos populations »,** a affirmé le Président Bictogo, appelant à faire de l'action parlementaire un véritable levier de transformation sociale.

Évoquant les crises qui secouent plusieurs régions du monde, notamment en Afrique, au Moyen-Orient et en Europe de l'Est, le Président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire a rappelé que la paix et la sécurité sont des préalables indispensables à toute politique de développement. Il a plaidé pour un renforcement du multilatéralisme, de la solidarité internationale et de la coopération interparlementaire.

**« Pour y parvenir, nous devons avoir à cœur le renforcement du multilatéralisme et de la solidarité internationale, en veillant à la contribution que les États les plus riches pourraient apporter en faveur de ceux qui disposent de moins de ressources ou sont en crise, afin de relever leur niveau de développement. »**

Pour conclure, SEM Adama Bictogo

a réaffirmé l'engagement de la Côte d'Ivoire, sous la conduite de SEM Alassane Ouattara, Président de la République, à poursuivre les réformes en faveur de l'inclusion, de la cohésion sociale et du bien-être de tous les citoyens.

**« C'est dans cette dynamique que s'inscrit mon pays, qui, sous l'impulsion de Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire, a entrepris des réformes structurelles audacieuses pour réduire les inégalités et assurer à chaque Ivoirien un bien-être et un accès équitable aux opportunités économiques et sociales »,** a-t-il conclu ■





## Diplomatie parlementaire

# Le commerce équitable et l'agriculture durable au cœur des échanges entre les députés ivoiriens et français

Une séance de travail s'est tenue ce mardi 15 avril 2025 entre les députés en charge de la Recherche, de la Science, de la Technologie et de l'Environnement, ainsi que ceux des Affaires Économiques et Financières de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, et leurs homologues français. La rencontre s'est déroulée à la Rotonde du Palais de l'Institution ivoirienne.

Initiée par Max Havelaar France, cette rencontre a offert aux deux délégations l'opportunité d'échanger sur des sujets d'intérêt commun en matière d'agriculture, en particulier les filières du cacao et de la banane.

Concrètement, les discussions ont porté, entre autres, sur les effets du commerce équitable sur les revenus des producteurs, la visibilité des difficultés liées à leur travail, ainsi que la

mise en œuvre des différentes directives européennes.

Pour rappel, Max Havelaar France œuvre en faveur d'une économie mondiale éthique et responsable. L'organisation mobilise entreprises, consommateurs, citoyens et pouvoirs publics pour transformer leurs pratiques et développer un commerce équitable. Elle a été créée pour lutter contre les injustices engendrées par le commerce mondialisé et améliorer les conditions de vie des producteurs dans les régions les plus défavorisées du monde. La délégation ivoirienne était conduite par Messieurs Guiriéhoulou K. Emile et Issouf Traoré, respectivement présidents des Commissions de la Recherche, de la Science, de la Technologie et de l'Environnement, et des Affaires Économiques et Financières. La délégation française, quant à elle,

était conduite par les députés Mickaël Bouloux (Parti socialiste), membre de la Commission des Finances, et Marie Pochon (Parti écologiste), membre de la Commission du Développement durable ■





## Diplomatie parlementaire

### Le groupe d'amitié Côte d'Ivoire-Allemagne fait le point de ses activités

Le groupe d'amitié interparlementaire Côte d'Ivoire-Allemagne a tenu, le jeudi 10 avril 2025 à la Rotonde de l'Assemblée nationale, une séance de travail en présence de Mme N'Zi Affoué Eliane, représentant le président de l'Assemblée nationale, M. Adama Bictogo, et de l'ambassadeur d'Allemagne en Côte d'Ivoire, S.E.M. Mathias Veltin.

Dans son allocution d'ouverture, Mme N'Zi Affoué Eliane a salué le président du groupe d'amitié, M. Konaté Sidiki, pour son engagement et ses efforts constants en faveur du renforcement des liens entre les deux parlements. Elle a également souligné «l'excellence

des relations culturelles, économiques et diplomatiques» entre la Côte d'Ivoire et l'Allemagne, établies depuis 1965. L'ambassadeur Veltin, entouré de plusieurs acteurs politiques, économiques et sociaux allemands,



a exprimé sa gratitude à l'endroit de l'Assemblée nationale ivoirienne. Il a insisté sur la pertinence de telles rencontres, qui participent à la consolidation des relations bilatérales.

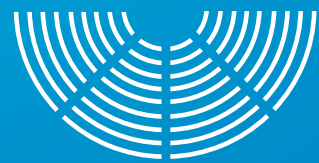
Au cours de cette session, les institutions allemandes opérant en Côte d'Ivoire ont exposé leurs programmes d'intervention, notamment dans les domaines politique, sécuritaire, sanitaire et environnemental.

Les présidents des commissions permanentes de l'Assemblée nationale ont également pris part à la réunion, engageant des échanges qualifiés de «constructifs» avec leurs interlocuteurs allemands ■





# Les organes de l'Assemblée nationale





## LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

La Conférence des Présidents est l'un des organes de l'Assemblée nationale. Ses missions, sa composition, son mode de saisine, ainsi que la désignation de son Secrétaire sont fixés par l'article 21 du règlement de l'Assemblée nationale. Le rôle prépondérant de la Conférence des Présidents est d'arrêter les projets d'ordre du jour des travaux parlementaires. Il tient donc une place fondamentale dans le fonctionnement de l'Institution.

Pour ce qui est de sa composition, la Conférence des Présidents comprend :

- **Le Président de l'Assemblée nationale qui en assure la présidence ;**
- **Les vice-présidents au nombre de onze ;**
- **Les présidents des six Commissions permanentes ou leurs vice-présidents en cas d'empêchement ;**

- **Les présidents des Groupes Parlementaires ou leurs délégués en cas d'empêchement ;**
- **Le Secrétariat qui est assuré par le Secrétaire Général de l'Assemblée nationale. En cas d'empêchement, il est suppléé par le Secrétaire Général Adjoint.**

Enfin, il faut savoir que la Conférence des Présidents est convoquée par le Président de l'Assemblée nationale au début de chaque session. Toutefois, il peut la convoquer chaque fois qu'il l'estime nécessaire, ou à la demande du tiers des membres de la Conférence.



3<sup>ème</sup> RÉPUBLIQUE 2<sup>ème</sup> LÉGISLATURE 2021 - 2025

## LES MEMBRES DE LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE



Le Président

**M. Adama BICTOGO**

### ■ VICE – PRÉSIDENTS

**M. DIAWARA Mamadou**

**Mme KAMARA Aminata épouse TOUNGARA**

**M. KONATE Sidiki**

**M. FREGBO Guété Basile Mesmin**

**Mme KOKO Patricia Sylvie épouse YAO**

**Mme BROU Adjoua Jeanne épouse PEUHMOND**

**M. KAKOU Guikahué Maurice**

**M. OUEGNIN Georges Armand Alexis**

**M. TOURE Yacouba**

**M. WOÏ Méla Gaston Aimé**

**Mme N'ZI N'da Affoué Éliane**

### ■ PRÉSIDENTS DE GROUPES PARLEMENTAIRES

**RHDP - M. DIAWARA Mamadou**

**PDCI-RDA - M. DOHO Simon**

**PPA-CI - M. OULAYE Hubert**

■ PRÉSIDENTS DE COMMISSIONS PERMANENTES

COMMISSION DES AFFAIRES GÉNÉRALES ET INSTITUTIONNELLES

**M. MEITE BEN ABDOULAYE**

COMMISSION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

**M. ISSOUF TRAORE**

COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES ET CULTURELLES

**M. JEAN-LOUIS BILLON**

COMMISSION DES RELATIONS EXTERIEURES

**M. FAMOUSSA COULIBALY**

COMMISSION DE LA SÉCURITÉ ET DE LA DÉFENSE

**M. KONE LASSINA CARDOZI**

COMMISSION DE LA RECHERCHE DE LA SCIENCE, DE LA  
TECHNOLOGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT

**M. GUIRIEYOULO K. ÉMILE**

COMMISSION DE L'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

**M. KOUASSI KOFFI KRA PAULIN**



# L'administration parlementaire





**Vassiriki DIARRASSOUBA**

Chef de Cabinet du Président de  
l'Assemblée nationale

## Présentation de Monsieur Vassiriki Diarrassouba, Chef de Cabinet de Monsieur le Président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire

### Biographie

Vassiriki Diarrassouba est un professionnel expérimenté dans les domaines de l'éducation et de la gestion administrative, actuellement Chef de Cabinet du Président de l'Assemblée Nationale de la Côte d'Ivoire. Inspecteur de l'Enseignement Préscolaire et Primaire, il a débuté sa carrière en tant que professeur de mathématiques et de technologie de l'information et de la communication (TICE) dans divers établissements scolaires ivoiriens, notamment au Lycée Moderne de Tengrela et au Lycée Nangui Abrogoua 1 d'Adjamé.

En 2017, il intègre l'administration

publique, d'abord comme chargé d'études au Secrétariat d'État chargé de l'enseignement technique, puis comme conseiller technique au Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion Professionnelle et du service civique. Dans ce dernier rôle, il a contribué au développement du leadership des jeunes et mettre en place des mécanismes pour promouvoir les projets innovants portés par des jeunes. Depuis juillet 2022, il occupe la fonction de chef de cabinet du président de l'Assemblée nationale, supervisant les activités du cabinet et jouant un rôle clé dans les relations institutionnelles au sein du

Parlement.

Diplômé d'un master 2 en sciences de l'éducation de l'École normale supérieure d'Abidjan, Vassiriki Diarrassouba possède également un certificat d'aptitude pédagogique en mathématiques et une formation en mathématiques et informatique. Grâce à sa formation académique et à ses expériences professionnelles variées, il a développé des compétences solides en gestion administrative, leadership et organisation d'événements, ce qui lui permet de contribuer efficacement à la gestion des affaires publiques en Côte d'Ivoire

### Les Missions

Le Chef de Cabinet, sous la coordination du Directeur de Cabinet est chargé :

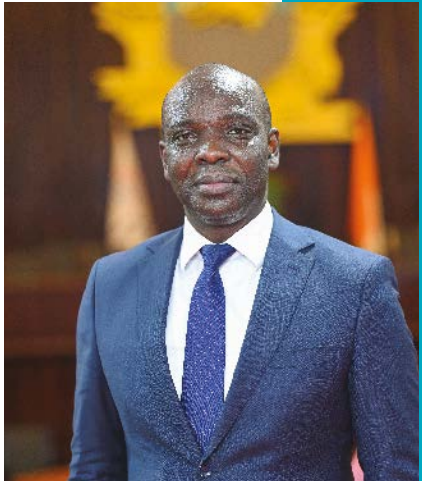
- d'élaborer et de suivre l'agenda du Président de l'Assemblée Nationale ;
- de recevoir, en premier lieu, les organisations ou personnes désireuses de rencontrer le Président de l'Assemblée Nationale ;
- de représenter le Président de l'Assemblée Nationale à certaines réunions, manifestations ou cérémonies officielles le cas échéant ;
- de donner suite aux demandes d'audience en relation avec le Directeur de Cabinet ;
- de traiter les demandes de

partenariat, de parrainage ou de sponsoring ;

- de superviser la rédaction des procès-verbaux, des comptes rendus des réunions présidées par le Président de l'Assemblée Nationale ou son représentant et toute autre tâche qui lui sera confiée par le Président de l'Assemblée Nationale dans la limite de son domaine de compétence ;
- de superviser l'organisation matérielle des réunions et séances de travail convoquées par le Directeur de Cabinet ou le Directeur de Cabinet Adjoint ;
- de coordonner et contrôler les activités du Protocole et la Sécurité dédiés au président de l'Assemblée Nationale ;

- de préparer les tournées et voyages du Président de l'Assemblée nationale en liaison avec les Chargés de Missions et les Attachés de cabinet.





## Monsieur Kacou K. Félix Chef Cabinet Adjoint, en charge du Cérémonial et du Protocole

Le Chef de Cabinet Adjoint, sous la coordination du Directeur de Cabinet et du Chef de Cabinet est chargé du Cérémonial et du Protocole auprès du Président de l'Assemblée nationale, en lien avec la Direction du Protocole. A cet effet, il a pour missions :

- de superviser les activités liées à l'accueil et au cérémonial ;

- d'organiser les audiences sollicitées par le Corps Diplomatique étranger et les personnalités officielles étrangères auprès de l'Assemblée nationale ;

- d'assurer les relations avec les services du Protocole d'Etat et de l'Etranger ;

- de concevoir et réaliser des événements diplomatiques bilatéraux et multilatéraux ;

- de coordonner, pour les aspects protocolaires, les déplacements à l'étranger du Président de l'Assemblée nationale ;

- d'organiser toutes les cérémonies de l'Assemblée nationale en relation avec les

différents services intéressés ;

- d'organiser les visites bilatérales et multilatérales, en lien avec les représentations diplomatiques des pays étrangers et organisations internationales ;

- de veiller à l'application des textes relatifs au protocole ;

- d'assurer l'organisation matérielle des manifestations et activités de l'Assemblée nationale à caractère diplomatique ;

- de tenir les listes diplomatiques et consulaires ;

- d'organiser l'accueil des hôtes de marque du Président de l'Assemblée nationale.



## Madame NOEL Affoué Delphine, Cheffe de Cabinet Adjoint en charge du Genre et de l'Autonomisation des Femmes.

Chef de Cabinet Adjoint, sous la coordination du Directeur de Cabinet et du Chef de Cabinet est chargé des Affaires Sociales, du Genre et de l'Autonomisation des Femmes. A cet effet, il se doit :

- d'orienter les décisions du Président de l'Assemblée Nationale en matière sociale, de promotion du genre et d'autonomisation des femmes ;

- de développer les relations de coopération avec l'ensemble des acteurs promouvant le genre et l'autonomisation des femmes ;

- de proposer des actions à entreprendre dans les domaines du genre et de l'autonomisation des femmes ;

- de proposer et suivre les

actions de promotion du genre et d'autonomisation des femmes ;

- d'examiner et de donner une suite à toutes les demandes d'aides et de sollicitations de toutes natures ;

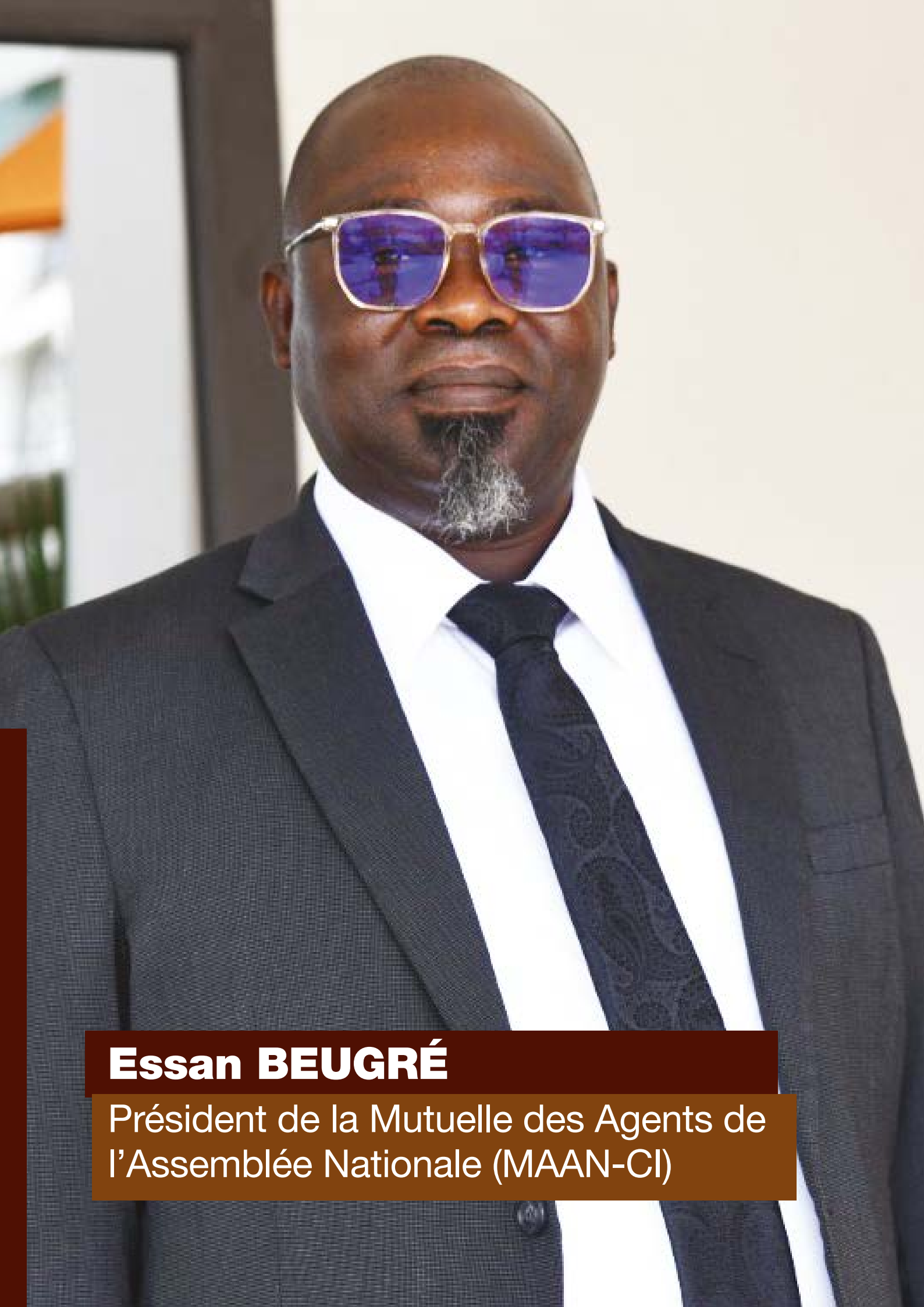
- de préparer les allocutions du Président de l'Assemblée nationale sur les questions de genre, d'autonomisation des femmes et de cohésion sociale ;

- de faire des observations sur tout projet ou proposition de loi relevant de ses compétences.



# Infos personnel





**Essan BEUGRÉ**

Président de la Mutuelle des Agents de  
l'Assemblée Nationale (MAAN-CI)

## Présentation de la Mutuelle des Agents de l'Assemblée Nationale (MAAN-CI) et son Président

### Présentez-vous en quelques mots.

Je suis Essan Beugré, marié et père de 4 enfants, agent à la Direction des Moyens Généraux, au service du parc automobile depuis février 2001. J'ai été élu président de la Mutuelle des agents de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire (MAAN-CI) depuis le 2 octobre 2015.

### Comment devient-on mutualiste et combien d'adhérents compte la MAAN-CI ?

La MAAN-CI est une association créée en 1992. Au départ appelée caisse de secours, elle prendra la dénomination de Mutuelle en 2002. Jusqu'à cette date, l'adhésion à la Mutuelle était volontaire. Après les amendements des textes survenus le 2 août 2016, au regard de l'article 90 du statut de la fonction publique parlementaire et de l'article 1 des statuts de la mutuelle, le personnel de l'Assemblée nationale embauché est d'office membre de la Mutuelle. A ce jour, nous comptons 251 membres.

### Quelles sont vos initiatives pour renforcer les liens entre adhérents et favoriser la participation de ces derniers à la vie de la Mutuelle ?

Les ressources de la Mutuelle proviennent exclusivement des cotisations mensuelles de ses membres qui s'élèvent à 5.000 FCFA par mois. Avec cette somme, nous faisons des prêts aux membres ; nous les assistons dans les événements heureux comme malheureux. L'unique ressource de la mutuelle se limite aux cotisations mensuelles des membres. S'avèrent insuffisantes pour les nombreuses sollicitations.

### Comment la mutuelle accompagne-t-elle ses adhérents en cas de difficulté ?

La Mutuelle s'engage au quotidien à soutenir ses membres en toutes circonstances et en tous lieux. Pour

ce faire, nous avons institué des prêts exceptionnels.

### Comment la mutuelle collabore-t-elle avec les autres acteurs de la protection sociale tels que le syndicat et l'administration ?

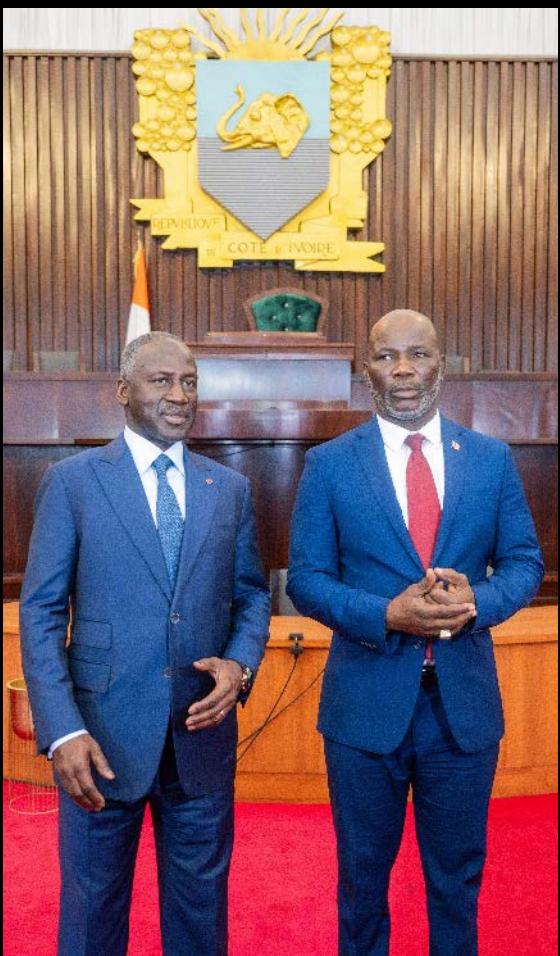
La Mutuelle fait l'effort de garder une très bonne cohésion avec toutes les instances dirigeantes et associatives de notre Institution. Cela se remarque dans nos différentes sorties-détentes, ou le patronat se fond facilement dans la masse. Nous faisons aussi la part des choses, en laissant toutes les revendications salariales et promotionnelles au syndicat et nous nous consacrons à l'épanouissement et à l'entraide sociale du personnel.

### Comment la mutuelle envisage-t-elle l'avenir, et quelle sont ses priorités pour les années prochaines ?

En vue de resserrer davantage les liens de solidarité et de fraternité entre les membres, nous envisageons des voyages d'études et d'échange de compétences dans d'autres parlements de la sous-région ainsi que des séminaires de formations et de renforcement de capacité des mutualistes. En outre, nous sommes davantage tournés vers les acquisitions de terrains nus et la réalisation d'une nouvelle opération immobilière au profit des membres ■



# LES IMAGES MARQUANTES



**Bientôt votre chaine**



**disponible sur**



App Store



Google Play



**Bd. de la République, en face du Stade Felix Houphouet Boigny Plateau  
01 BP 1381 Abidjan 01 • Abidjan - Côte d'Ivoire  
Tél. : (+225) 27 20 20 82 00 / (+225) 27 20 20 82 48 Secrétariat général  
(+225) 27 20 20 8286 Centre d'information et de communication  
[www.assnat.ci](http://www.assnat.ci)**